



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE LAVELANET (Ariège)
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021/174

L'an deux mille vingt et un et le quinze novembre à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme DUROUDIER, 1^{ER} Adjoint.

Étaient présents : Monsieur Jérôme DUROUDIER, Monsieur Jackie ROY, Madame Cécile PEREIRA, Madame Fatiha ZERAOULA, Madame Chantal BLAZY, Madame Béatrice BERTRAND, Monsieur Franck FAREZ, Monsieur Patrice FAUCONNET, Monsieur Olivier CANIPEL, Monsieur Raymond MIQUEL, Monsieur Corrado RANGHELLA, Madame Valérie GUARINOS, Monsieur Yves PAUBERT, Madame Anne-Marie EYCHENNE, Monsieur Guy PUJOL, Madame Pierrette FORGET BARBERA, Monsieur Denis BERTONE, Madame Joëlle DANNEY, Madame Sylvia GUERRERO, Madame Pascale DOMECC.

Procurations de vote :

Monsieur Marc SANCHEZ donne procuration à Madame Cécile PEREIRA.

Monsieur Erald GAST donne procuration à Monsieur Jackie ROY.

Madame Isabelle GRAUPERA donne procuration à Madame Chantal BLAZY.

Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS donne procuration à Madame Béatrice BERTRAND.

Madame Anne-Marie CLERGUE donne procuration à Monsieur Raymond MIQUEL.

Madame Emilie ALLABERT donne procuration à Monsieur Franck FAREZ.

Madame Christine MARECHAL donne procuration à Monsieur Jackie ROY.

Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA donne procuration à Madame Sylvia GUERRERO.

Monsieur Olivier AMANS donne procuration à Madame Pascale DOMECC.

Étaient absents : Néant

Date de convocation : 8 novembre 2021.

Objet : Mise à jour sur la gestion du personnel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de divers mouvements concernant la gestion du personnel communal pour répondre aux besoins de certains services.

POUR LE PERSONNEL TITULAIRE :

- Création d'un poste d'adjoint administratif relevant du grade d'adjoint administratif, à temps complet, dans le cadre de la pérennisation d'un agent contractuel.

POUR LE PERSONNEL CONTRACTUEL :

- Création de 17 postes maximum d'agents recenseurs contractuels entre le 01/01/2022 et le 28/02/2022, à temps complet, rémunérés au prorata du nombre d'imprimés qu'ils auront collectés ou remplis, en application des tarifs suivants : 0.80€ la feuille de logement, 1.20€ le bulletin individuel, 30€ la séance de formation.
- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité du 23/12/2021 au 22/03/2022, à temps complet, rémunéré sur la base de l'Indice Brut 367, Indice Majoré 340, pour exercer la fonction d'adjoint administratif au service culturel, relevant du grade d'adjoint administratif.

- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité du 17/11/2021 au 31/12/2021, à temps non complet (7h/20h), rémunéré sur la base de l'Indice Brut 372, Indice Majoré 343, pour exercer la fonction d'enseignant de percussions, relevant du grade d'assistant d'enseignement artistique.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
à la majorité des suffrages exprimés (**29 voix POUR**)

- **DÉCIDE** de créer les postes pour le personnel titulaire et contractuel,
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget 2021,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, à Lavelanet, le jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Maire
Marc SANCHEZ



Pour le Maire :
Cécile PEREIRA
2^{ème} Adjointe